Envoyé en préfecture le 29/09/2026
Reçu en préfecture le 29/09/2026
Publié le
ID : 035-213500317-20260921-2026CM09_DEL82-DE

DELIBERATION N°82-2026

Commune de La Bouëxière **CONSEIL MUNICIPAL du 21 septembre 2026**

République Française

NOMBRE DE MEMBRES

- Afférent au Conseil Municipal : 27
- En exercice : 27
- Présents : 24
- Ayant pris part à la délibération : 27

Date de convocation :

Mardi 15 septembre 2026

Question n°82 : Commissions municipales – Mise à jour avec intégration d'un membre pour la commission sport et équipements sportifs

L'an deux mille vingt-six, le 21 septembre, à 20H30, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Marc PELLEN, Maire.

		Présent/e	Absent/e	Procuration
M.	**Jean-Marc PELLEN**	X		
M.	**Sylvain HARDY**	X		
Mme	**Doriane DUCLOS**	X		
M.	**Thomas JOUANGUY**	X		
Mme	**Gaëlle MALHAIRE**	X		
M.	**Anthony LECLERE**	X		
Mme	**Béatrice VANNIER**	X		
M.	**Jérémie DELAUNAY**	X		
Mme	**Aurélie DORNIC**	X		
M.	**Didier LEHUGER**	X		
Mme	**Roseline MONNERIE**	Abs		DUCLOS Doriane
Mme	**Laurence LIZE**	X		
M.	**Pascal POIRIER**	X		
M.	**Richard FEVRIER**	X		
Mme	**Marie-Françoise DARTAIS**	X		
Mme	**Anne-Sophie PETIOT**	Abs		DORNIC Aurélie
Mme	**Angélique BEAULIEU**	Abs		MALHAIRE Gaëlle
M.	**Julien GAUDIN**	X		
M.	**Jean-Alfred LEBLANC**	X		
Mme	**Jeanne ALLAIN**	X		
Mme	**Chloé LUSSOT**	X		
M.	**Lenny RUFFAUT**	X		
M.	**Yaël DESAIZE**	X		
M.	**Régis JAMBOIS**	X		
Mme	**Isabelle CERNEAUX**	X		
M.	**Nicolas CAMO**	X		
Mme	**Régine DARSOULANT**	X		

Envoyé en préfecture le 29/09/2026
Reçu en préfecture le 29/09/2026
Publié le
ID : 035-213500317-20260921-2026CM09_DEL82-DE

	Secrétaire de séance : **Madame Aurélie DORNIC**

82-2026 COMMISSIONS MUNICIPALES – MISE A JOUR AVEC INTEGRATION D'UN MEMBRE POUR LA COMMISSION SPORT ET EQUIPEMENTS SPORTIFS

Rapporteur : Monsieur Le Maire

Monsieur Le Maire précise que par délibération n°10-2026 du 20 mars 2026, et par délibération n°42-2026 du 1er juin 2026, différentes commissions municipales ont été créées.

En effet, l'article L 2121-22 du Code Général des Collectivités Territoriales stipule : *« Le conseil municipal peut former, au cours de chaque séance, des commissions chargées d'étudier les questions soumises au conseil soit par l'administration, soit à l'initiative d'un de ses membres. Elles sont convoquées par le Maire, qui en est le président de droit, dans les huit jours qui suivent leur nomination, ou à plus bref délai sur la demande de la majorité des membres qui les composent. Dans cette première réunion, les commissions désignent un vice-président qui peut les convoquer et les présider si le maire est absent ou empêché. Dans les communes de plus de 1 000 habitants, la composition des différentes commissions, y compris les commissions d'appel d'offres et les bureaux d'adjudications, doit respecter le principe de la représentation proportionnelle pour permettre l'expression pluraliste des élus au sein de l'assemblée communale ».*

Monsieur Yaël Desaize ayant intégré le conseil municipal, il est proposé de l'intégrer dans la commission « sport et équipements sportifs ».

COMMISSIONS	**MEMBRES MANDAT 2026**
Sport et équipements sportifs	Jean Marc PELLEN Anthony LECLERE Pascal POIRIER Richard FEVRIER Julien GAUDIN Aurélie DORNIC Yaël DESAIZE Régine DARSOULANT

Après avoir délibéré, les membres du conseil municipal décident à l'unanimité de bien vouloir valider cette mise à jour des membres de la commission permanente citée.

Décision du Conseil Municipal	
Pour	27
Contre	0
Abstention	0

Fait et délibéré en Mairie les jours, mois et an que dessus,

Au registre sont les signatures,

Envoyé en préfecture le 29/09/2026
Reçu en préfecture le 29/09/2026
Publié le
ID : 035-213500317-20260921-2026CM09_DEL82-DE

Pour extrait certifié conforme,

Jean-Marc PELLEN, Maire de La Bouëxière